



**5130W**

**DECLARATION "UE" de CONFORMITÉ**

La presente declaración de conformidad est delivrée sous la responsabilité exclusivse du fabricant:  
JUBA PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT S.L.

Objet de la déclaration, identification de l'EPI permettant la traçabilité:

EN 511:2006



**A B C**  
X 2 X

- A. Résistance à froid convectif
- B. Résistance au froid de contact
- C. Perméabilité à l'eau

EN388:2016



**A B C D E**  
3 2 3 1 X

- A. Résistance à l'Abrasion
- B. Résistance à la Lame de Coupe
- C. Résistance à la Déchirure
- D. Résistance à la Perforation
- E. Résistance aux coupures
- F. Résistance aux chocs



Il est en conformité suite au règlement 2016/425 et l'application des normes: EN388:16, EN511:06 et EN420:03+A1:09, comme EPI de Catégorie II, étant identique au Certificat UE de Type n° 2777.10472.02/E04.02, délivré par l'organisme notifié n° 2777 - SATRA TECHNOLOGY EUROPE LIMITED Bracetown Business Park, Clonee D15YN2P IRELAND.

Ces gants ont fait l'objet de tests de migration spécifiques, conformément aux stipulations du règlement UE n° 10/2011 de la Commission européenne du 14 janvier 2011, sur les matériaux et les objets en plastique à usage alimentaire, et aux modifications ultérieures du règlement UE n° 1282/2011, du règlement UE n° 1183/2012 et du règlement UE n° 202/2014 délivré par l'organisme notifié n° 0161 - AITEX , Plaza Emilio Sala, 1 - 03801 Alcoy, Alicante (Espagne).

L'EPI de catégorie II faisant l'objet de cette déclaration a été soumis à la procédure d'évaluation de conformité basé sur le contrôle interne de la production (module C - annexe VI) ainsi que sur le contrôle du produit à des intervalles aléatoires. Conformité avec le type basé sur l'assurance de la qualité du processus de production.

Santo Domingo de la Calzada,  
03 de Enero de 2019

Rebeca Moneo  
Gerente